title : Notice sur *Les Précieuses ridicules* de Molière.

creator : Auguste Vitu

copyeditor : Floria Benamer(Stylage sémantique)

publisher : Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL

issued : 2016

idno : http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/moliere/moliere\_precieuses-ridicules-ed-vitu/

source : Molière, *Les Précieuses ridicules*, éd. Auguste Vitu, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1889.

created : 1889

language : fre

$I$ La comédie des Précieuses ridicules, la troisième pièce de Molière, parut pour la fois sur le théâtre du Petit-Bourbon le mardi 18 novembre 1659 ; le spectacle commençait par Cinna, tragédie de Corneille, Il semble que la curiosité du public fut d’avance excitée ; La Grange, dans son Registre, constate que l’on a joué au prix ordinaire de quinze sous la place du parterre ; cette remarque est significative : si elle ne voulait pus dire qu’on avait des raisons de compter sur une grande affluence, elle n’aurait aucun sens, puisque les places n’avaient jamais été augmentées depuis l’ouverture du théâtre en novembre 1658.

Quel fut l’effet de cette première représentation ? $II$ Quelles en furent les conséquences ? Ménage va nous rapprendre :

J’étais, dit-il, à la première représentation, le 18 novembre 1659, des *Précieuses ridicules* de Molière au Petit-Bourbon de Rambouillet y était, Mme de Grignan, tout l’hôtel de Rambouillet, M. Chapelain et plusieurs autres de ma connaissance. La pièce fut jouée avec un applaudissement général, et j’en fus si satisfait en mon particulier que je vis dès lors l’effet qu’elle allait. Au sortir de la Comédie, prenant M. Chapelain par la main : « Monsieur, lui dis-je, nous approuvions, vous et moi, toutes les sottises qui viennent d’être critiquées si finement et avec tant de bon sens ; mais, croyez-moi, pour me servir de ce que saint Remi dit à Clovis, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé. » Cela arriva comme je l’avais prédit, et, dès cette première représentation, l’on revînt du galimatias et du style forcé.[[1]](#footnote-2)

Comment s’expliquer qu’après cette apparition des Précieuses, qui avait produit 533 c’est-à-dire la plus forte recette encaissée jusqu’à ce jour-là par la troupe de Monsieur[[2]](#footnote-3), seconde $III$ représentation n’ait eu lieu qu’après quatorze jours, le 2 décembre suivant ? C’est un mystère qui n’a pas été éclairci. Entre ces deux dates, le 18 novembre et le 2 décembre, les comédiens donnèrent cinq représentations ci raison de trois par, et *Les Précieuses ridicules* n’y figurent point. Faut-il croire, comme l’a insinué Saumaise, qu’un « alcôviste » irrité aurait eu le crédit de faire suspendre la et influence contraire aurait fait lever ensuite l’interdiction ?

Quoi qu’il en soit, il est avéré que la seconde représentation des *Précieuses* n’eut lieu réellement que le 2 décembre 1659, sans qu’on puisse pénétrer le motif de cette remise à quinzaine. Cependant la curiosité du public ne s’était pas refroidie, bien au contraire, car ce jour-là les prix furent à l’extraordinaire c’est-à-dire doublés, et les places et trente sous. La recette s’éleva à la somme considérable de 1,400 francs, et le prix extraordinaire subsista jusqu’à Pâques 1660, attesté par l’élévation constante des recettes aux environs ou au-dessus de 1,000 francs, tandis que les autres spectacles se tinrent à l’ancienne moyenne de 200 francs. La triste *Zénobie* de Magnon fournit un exemple frappant de l’influence prodigieuse des *Précieuses* sur le public On représenta pour la première fois le 12 décembre, recette 125 livres ; pour la seconde fois le dimanche 14, recette 285 livres ; pour la troisième fois le 16 décembre, $IV$ recette 100 livres ; pour la quatrième fois le 19 décembre, et on fit un four, c’est-à-dire qu on n’alluma même pas les chandelles ; enfin on la hasarde une cinquième fois le 26 décembre avec *Les Précieuses*, et la recette s’élève à 1,200 livres.

Résumons-nous. *Les Précieuses* furent jouées huit fois en décembre, ce qui fait neuf fois pour l’année 1659, y compris la première représentation ; deux fois en janvier 1660, six fois en février, y compris un certain dimanche 30, inconnu à l’almanach, et cinq fois en mars : total trente-deux représentations avant la clôture. Mais il y faut ajouter les nombreuses représentations en ville ou visites, qui prouvent la vogue des Précieuses dans la haute société du temps ; ce fut le divertissement favori des soirées de carnaval : le 4 février chez M. de Guénégaud ; le 10 chez M. Le Tellier ; le 4 mars chez Mme Sanguin, pour M. le prince de Condé ; le 8 chez le chevalier de Grammont ; le 10 chez, le maréchal de l’Hôpital. Les visites ; et non les moins flatteuses, continuèrent pendant l’année 1660 ; *Les Précieuses* furent jouées le 29 juillet au bois de Vincennes, devant le roi et la reine, avec *L*’*Etourdi* ; le 3o août au Louvre, pour Monsieur duc d’Orléans. Le Petit-Bourbon est démoli, et, en attendant que la salle du Palais-Royal puisse les recevoir, les comédiens recommencèrent chez les seigneurs des visites fructueuses, qui leur produisirent au délit de 5,000 livres. Une scène qui appartient à l’histoire, $V$ c’est la représentation du 26 octobre 1660 au Louvre, chez le cardinal Mazarin, qui était malade, et qui, de sa chaise, vit représenter devant lui *L’Etourdi* et *Les Précieuses*; le roi vit la comédie debout, appuyé sur le dossier de la chaise du cardinal ; par une fiction que tout le monde respecta, le roi était là incognito, et La Grange remarque que Sa Majesté rentrait de temps en temps dans un grand cabinet attenant à la pièce où se donnait la comédie. Le roi fut si satisfait qu’il gratifia la troupe de 3,000 livres.

On ne peut douter, d’après les faits qui précèdent, du grand succès obtenu par *Les Précieuses ridicules* auprès du roi, des princes, et des personnes les plus qualifiées du royaume. Comment imaginer après cela que les contemporains aient pu trouver dans cette délicieuse comédie une satire malveillante envers des personnes illustres, pour qui la cour eut pris fait et cause si l’on avait pu soupçonner Molière de les avoir offensées ou seulement visées ? Écoutons à ce sujet le feuilleton rimé de *La Muse historique* :

Cette troupe de comédiens,

Que Monsieur avoue être siens,

Représentant sur leur théâtre

Une action assez folâtre,

Autrement un sujet plaisant,

A rire sans cesse induisant

Par des choses facétieuses,

Intitulé *Les Précieuses*,

Ont été si fort visités

$VI$ Par gens de toutes qualités,

Qu’on n’en vit jamais tant ensemble

Que ces jours passés, ce me semble,

Dans l’hôtel du Petit-Bourbon,

Pour ce sujet mauvais ou bon.

Ce n’est qu’un sujet chimérique,

Mais si bouffon et si comique

Que jamais les pièces Du Ryer,

Qui fut si digne du laurier,

Jamais l’*Œdipe* de Corneille,

Que l’on tient être une merveille,

La *Cassandre* de Boîs-Robert,

Le *Néron* de Monsieur Gilbert,

Alcibiade, *Amalazonte*,

Dont la cour a fait tant de compte,

Ni le *Féderic* de Boyer,

Digne d’un immortel loyer,

N’eurent une vogue si grande.

Tant la pièce semble friande

A plusieurs, tant sages que fols ;

Pour moi, j’y portai trente sols ;

Mais, oyant leurs fines paroles,

J’en ry pour plus de dix pistoles.

Le lettre de Loret rendant compte des *Précieuses* est datée du samedi 6 décembre ; Loret y avait payé trente sols sa place au parterre ; il n’a donc vu que la seconde représentation, et ce fait, bien acquis, épaissit encore les ténèbres qui enveloppent la première.

On pourrait conjecturer, à de celle-ci que Molière aurait retiré sa pièce pour la modifier en quelques points. Mlle des Jardins nous laissé, sous le titre de *Récit en vers et en prose de la Farce des* $VII$ *Précieuses* (Paris, Claude Barbin, 1660, in-12)[[3]](#footnote-4), une analyse de la pièce qui présente quelque avec le texte de Molière ; mais il n y a pas lieu de s’y arrêter comme à des variantes ; ce ne sont que d’involontaires infidélités de mémoire, contre lesquelles des Jardins prit soin elle-même de prémunir le lecteur, en avouant qu’elle n’avait écrit cette relation, sur la prière d’une dame de qualité (Mme de Morangis), qu’en un temps, dit-elle, « ou je n’avais pas encore vu sur le théâtre *Les Précieuses*, de sorte qu’elle n’est faite que sur le rapport d’autrui ». La principale différence, c’est que La Grange et Du Croisy ne commencent plus la pièce et que leur entrevue avec les précieuses est en action, au lieu d’avoir précédé le lever du rideau. La méprise vient de Mlle des Jardins ou de la personne qui fui raconta la pièce. La preuve en est que, dans le scénario de Mlle des Jardins, les deux prétendants, mal reçus et résolus à se venger, seraient à peine sortis que Mascarille arriverait sur leurs pas, bientôt suivi de Jodelet, sans qu’ils eussent eu le temps de recevoir les instructions de leurs maîtres, de se déguiser en seigneurs ni de concerter leurs rôles ; au contraire, dans la pièce telle que Molière nous l’a laissée, ils ont eu tout le temps $VIII$ compris entre la scène I et la scène VIII pour disposer leurs batteries.

Laissons donc le compte rendu de des Jardins pour ce qu'il vaut, une paraphrase de seconde main, qu’il ne faut ni mépriser ni surfaire.

Autre hypothèse quelquefois émise, sans l’ombre de preuve : *Les Précieuses* n’auraient pas d’abord essuyé le feu de la province, comme *L*’*Etourdi* et *Le Dépit amoureux*, avant d’affronter à Paris la cour et la ville ? La simple lecture de la pièce démontre l’ invraisemblance d’une telle supposition ; la scène est à Paris, nul moyen d’en douter puisque Mascarille se propose d’aller au Louvre pour le petit coucher, et l’arrivée des Précieuses à Paris est justement le point de départ de la pièce. On n’a pas ressource de renverser la proposition : qu’iraient faire en province des dames parisiennes, éprises de bel esprit, et de quel front l’auteur les sacrifierait-il aux dames de province ? Quant à l’idée de dénigrer les « pecques provinciales » devant la province elle-même, il n’y faut pas songer.

Maintenant, à qui en voulait Molière en se moquant sur la scène de la langue et de l’esprit précieux ? Tout simplement, j’imagine, à l’un de ces travers ridicules, qui sont la proie naturelle et la ressource de l’auteur comique. On y cherchera des personnalités, on les trouvera même, mais uniquement sous la forme d’exemples empruntés à des auteurs connus. Le galimatias $IX$ que parlent les précieuses manquerait son but s’il était purement imaginaire. Entre Madelon, Cathos et Mascarille, on verra donc passer comme en profil perdu la silhouette de ces *Messieurs des Pièces choisies* ; et comme les romans du *Grand Cyrus* et de *Clélie*, dans la plénitude de leur vogue, sont devenus le bréviaire des dames, ces illustres romans tiendront naturellement une grande place dans les railleries de Molière, sans que la personne respectable et respectée de celle qu’on appelait la Sapho française soit effleurée de la plus légère atteinte.

D’ailleurs, Molière, on ne saurait trop y insister, en contrefaisant les précieuses et leur jargon, n’en avait pas l’étrenne. La poésie satirique s’en était déjà prise aux précieuses du XIVe siècle, car le mot est très ancien :

                              Vieille contagieuse,

Voulez-vous donc couronner la contrée,

En béguinant faire la *précieuse*,

Pour empêcher toute loi amoureuse ?

Ainsi s’exprime Eustache Deschamps ; après lui Charles d’Orléans, de qui la muse poussa plus d’une fois l’élégance jusqu’à l’affectation et à la mignardise, parle ainsi dans un rondeau :

Aussi bien laides que belles

Contrefont les dangereuses

Et souvent les *précieuses*

La préciosité avait, au XVIe siècle, envahi l’Angleterre $X$ avec les poésies de Lily, sous le nom d’*euphuisme*, et l’Espagne avec les poésies de Gongora, comme au temps présent la France voit passer, indifférente et railleuse, l’Impressionisme, le Décadentisme et la Déliquescence ; chez nous, de Ronsard et du capitaine Lasphrise à Théophile, Cyrano, Tristan, Beys, et leurs émules, jusqu’à Voiture et Benserade, le bel esprit n’était pas l’ennemi du génie ; c’était plutôt comme la mousse légère qui couronne un vin généreux. C’étaient, en réalité, de grands écrivains, ces abstracteurs de quinte essence, et Cotin lui-même, accusé du sonnet sur un carrosse amarante, fit de beaux et nobles vers à ses heures. La langue a sa palette comme la peinture, et il n’est pas défendu d’y chercher des nuances nouvelles pour colorer des sentiments choisis et délicats. L’écueil c’est de dire avec complexité des choses simples, de substituer au mot propre le qualificatif ou la métaphore comme le font nos Précieuses de 1669, et, sous ce rapport, l’abbé Delille n’est que le disciple et le continuateur de Cathos. Les poètes du moyen âge se plaisaient à personnifier les sentiments ou les caractères ; Bon-Vouloir, Orgueil, Faux-Semblant, ne revivent-ils pas dans Furetière, qui, narrant « les derniers troubles arrivés au royaume de l’Éloquence », ne reconnaît à Sapho, l’illustre Pucelle du Marais, d’autre défaut que de se servir « d’une demoiselle fort poltronne appelée Modestie », qui lui était même infidèle, « car $XI$ elle lui dérobait tout ce qu’elle pouvait de sa réputation », mais qui se justifia des larcins qu’on lui imputait « parce qu’elle lui fit voir que tout ce qu’elle lui avait dérobé de sa gloire pendant plusieurs années, elle l’avait fait profiter à gros intérêt sur une banque fameuse en la ville dans le royaume de Tendre, dont elle offrait de lui faire la restitution ».Voilà ce qu’un des plus habiles hommes de la république des lettres imprimait avec assurance à fa veille des *Précieuses ridicules*, en 1658.

Le moment était donc venu pour Molière de faire pénétrer le rire éclatant du génie dans ces mystères ? des ruelles, signalés dès 1656 par l’abbé de Pure, et qui se dissipèrent devant le foudroyant anathème de Gorgibus ; « Allez vous cacher, vilaines ! Allez vous cacher pour jamais ! » Les applaudissements du parterre sanctionnèrent la sentence de bannissement. Bien qu’il faille tenir pour apocryphe l’exclamation du vieillard : « Courage, Molière ! voilà la bonne comédie ! » il est certain qu’elle répond, comme la confession de Ménage, à l’opinion des contemporains. Mme de Rambouillet elle-même, quoiqu’elle fut l’amie intime en même temps que la protectrice de de Scudéry, assistait et la première représentation, avec sa fille, Mme de Montausier, et fit fort bonne contenance. On la verra plus tard faire venir Molière chez elle pour y représenter *L’École des Maris* et *L’Impromptu de Versailles*.

$XII$ Il y a quelque difficulté pour établir la première distribution des rôles entre les onze sociétaires qui composaient la troupe du Petit-Bourbon au 18 novembre 1659, à savoir :

\*Molière.

Béjart cadet.

De Brie.

\* L’Espy.

\* Jodelet.

\* La Grange.

\*Du Croisy.

Mlles M. Béjart.

Hervé.

\* De Brie.

Du Croisy.

Cette première difficulté, c’est que la pièce comportait quinze rôles. Pour serrer le problème de plus près, constatons d’abord qu il n’y a point de doute pour les noms marqués d’un \* ; Molière joua certainement Mascarille, L’Espy Gorgibus, Jodelet, La Grange et Du Croisy les trois rôles leurs noms, et Mlle de Brie Madelon. Il ne reste que trois actrices pour quatre rôles ; M. Copin a suggéré la solution toute simple de ce point spécial : qui aurait créé Marotte, sinon Marotte elle-même ? De son vrai nom Marie Ragueneau de l’Estang, Marotte, alors âgée de vingt ans, était la fille de Cyprien Ragueneau, fils du célèbre pâtissier-poète ; ce Cyprien était entré en 1653 dans la troupe de Molière à Lyon, et il y était mort l’année suivante, laissant sa fille Marie ou Marotte auprès de Mlle de Brie, en qualité de femme de chambre. Mlle de l’Estang, qui devint en 1672 la femme de La Grange, avait $XIII$ suivi la fortune du théâtre dans ses pérégrinations diverses, non pas comme actrice, mais comme receveuse de billets au bureau d’entrée.

Débarrassés de Marotte, nous n’avons plus à hésiter, pour le rôle de Cathos, qu’entre les deux sœurs Madeleine et Geneviève Béjart (Mlle Hervé), Comment assortir Cathos et Madelon ? Par une simple comparaison d’âges. En 1659 Madeleine avait quarante et un ans, Geneviève vingt-huit, Mlle de Brie vingt-sept ans ; donc Madelon et Cathos créées par Mlles de Brie et Geneviève Béjart. Il nous reste maintenant à placer Madeleine Béjart, la femme de tête de la troupe, jouant à fois les reines et les soubrettes, et plus préoccupée des recettes que de la gloriole ; elle bouche le dernier trou, en présentant aux précieuses, sous le nom de Lucile, les remerciements des voisines priées que donne Mascarille ; et Célimène, qui ne dit rien, convient parfaitement à Mlle Du Croisy (Marie Claveau), l’inutilité de la troupe, mais qu’il avait fallu prendre avec son mari, par-dessus le marché.

Il nous reste maintenant à distribuer cinq rôles d’hommes entre deux acteurs. Le petit garçon Almanzor, qui ne dit qu un seul mot, « Madame », à la scène x, fut probablement emprunté à quelqu’une des familles de la troupe, comme cela se fait encore aujourd’hui. Restent les deux porteurs de chaise et les deux violons. Les porteurs de chaise $XIV$ échoient tout naturellement au robuste de Brie, qui lève son bâton sur Mascarille, et au faible Béjart, le boiteux, qui se laisse souffleter sans songer à la riposte. Ainsi se trouve écartée la supposition bizarre que de Brie, le bretteur La Rapière du *Dépit amoureux*, et le futur maitre d’armes du *Bourgeois Gentilhomme*, eût été le « petit garçon » chargé par les précieuses de « voiturer les commodités de la conversation » et d’aller quérir les voisines pour le bal.

Voilà nos sept sociétaires hommes casés ; les deux autres ne peuvent avoir été ou que les deux porteurs de chaise, reparaissant avec quelque changement de costume, ou bien, comme le petit Almanzor, que des gagistes au jour le jour, ce qu’on appelle des *extra*, chargés de représenter les deux joueurs de violon qui réclament le salaire de leurs camarades, le premier à Mascarille, le second à Jodelet, puis à Gorgibus, aux scènes XVII et XIX. En ce dernier cas, ils furent choisis probablement parmi les employés ou serviteurs de la troupe, tels que les portiers Germain et Michel, les ouvreurs de loges Brossard et Brillard, Mathieu le décrotteur, et Charles le valet commun.

Voici donc le tableau définitif tel que nous proposons de le restituer :

|  |  |
| --- | --- |
| Mascarille | Molière. |
| La Grange | La Grange. |
| Du Croisy | Du Croisy. |
| $XV$ Gorgibus | L'Epy. |
| Jodelet | Jodelet. |
| 1er porteur de chaise | De Brie. |
| 2me porteur de chaise | Béjart cadet. |
| Un violon  Autre violon  Almanzor | Trois gagistes. |
| Madelon | Mlle De Brie. |
| Cathos | Mlle Hervé. |
| Marotte | Mlle Marotte. |
| Lucile | Mlle M. Béjart. |
| Célimène | Mlle Du Croisy, |

La coutume du théâtre, en un temps ou la propriété littéraire n’avait d’autre que celle qu’elle tenait d’un privilège royal, était que la pièce tombât dans le domaine public des comédiens aussitôt qu’elle était imprimée ; d’où la précaution habituelle de ne la livrer à qu’au bout d’une année révolue, jugée suffisante, dans la des cas, pour en épuiser le succès. Molière se hâta de solliciter et obtint ce privilège à la date du 19 janvier 1660, en vertu duquel la pièce était d’imprimer le 29, moins de deux mois après la première représentation. Il explique ses motifs dans une préface qu’on va lire, à la fois modeste et mordante, où il prend ses sûretés avec les véritables précieuses, en distinguant la satire honnête et permise des copies que « de mauvais singes peuvent en faire ». C’était la première fois que Molière se voyait imprimé tout vif, et qu’il acquérait ainsi le droit d’appeler les auteurs $XVI$ « chers confrères ». Le succès de lecture de ce chef-d’œuvre égala celui de l’un et l’autre durent encore après deux cent trente ans.

Auguste Vitu.

1. *Ménagiana*, 1re édition, I vol. in-12, 1693. [↑](#footnote-ref-2)
2. Les deux plus fortes recettes antérieures au 18 novembre 1659 avaient été de 393 francs, avec *L'Héritier ridicule*, de Scarron, le 2 août 1659, et de 370 francs le 18 octobre avec *Le Dépit amoureux*. [↑](#footnote-ref-3)
3. Ce Récit a été réimprimé en 1879 par M, Paul Lacroix dans la *Nouvelle Collection moliéresque* publiée par la Librairie des Bibliophiles. [↑](#footnote-ref-4)